



MON GUIDE *pratique* SUR LE TRI

ROCHEFORT
Océan

Communauté d'agglomération



Tous mes emballages, mes papiers, journaux, magazines se trient
dans mon bac ou mon sac jaune

Acceptés

			
✔ Bouteilles, bidons et flacons en plastique	✔ Briques alimentaires, cartonnettes et cartons pliés (petite quantité)	✔ Boîtes de conserve, canettes, aérosols, bidons métalliques et barquettes aluminium	✔ Tous les papiers (journaux, magazines, publicités, enveloppes, catalogues, courriers, livres, cahiers...)

Non acceptés

		
Tous les déchets ménagers non recyclables et non dangereux (couches culottes, litière pour chat, boîtes de conserve avec restes, produits d'hygiène...)	Emballages en verre	Carton en grande quantité, objets en plastique (jouets, bâches...) et en métal, appareils électriques, déchets dangereux (bidons pétrole, peinture, solvants...)



Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

- Je bois de l'eau du robinet pour éviter ainsi l'utilisation de bouteilles plastiques.
- J'achète les produits à la coupe, en vrac : pour éviter les emballages superflus.
- Je choisis des produits concentrés ou éco-recharges : pour éviter les emballages.
- J'utilise l'autocollant stop pub fourni par la CARO pour éviter la publicité dans ma boîte aux lettres.
- Je limite mes impressions et imprime en recto verso.

Pensez-y !

- Jetez vos déchets en vrac dans le bac.
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux.
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
- Laissez les bouchons en place.
- Compactez les bouteilles.

MAIS AUSSI ! Tous ces emballages sont acceptés

			
✔ Petits aluminiums	✔ Pots et boîtes	✔ Barquettes en polystyrène et en plastique	✔ Films et sacs plastiques, même biodégradables

où les jeter

		
Bac ou sac gris	Conteneur à verres	Déchetterie

Bon à savoir

- Je rentre mon bac une fois la collecte effectuée.



Mon verre

dans les colonnes d'apport volontaire

Acceptés



✓ Pots et bocaux, bouteilles

Non acceptés



Vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleur

capsules, couvercles

bouchons en liège

où les jeter



Bac ou sac gris



Bac ou sac jaune



Déchetterie
Espace Nature
CARO

Carte d'implantation des points d'apport volontaire : www.agglo-rochefortoccean.fr

Pensez-y !

- À déposer en vrac dans le conteneur, sans sac.
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
- À déposer sans couvercle, ni bouchon.
- Utilisez votre ancienne caissette verte pour votre pré-collecte.
- Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini.

Mes déchets de cuisine, mes déchets de jardin

dans mon composteur



Acceptés



✓ Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs



✓ Essuie-tout, marc de café, sachets de thé



✓ Déchets de jardin : herbes coupées, feuilles, branchages, fleurs

Non acceptés



Litière pour chat, cendres, mégots, balayures

où les jeter



Bac ou sac gris

Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

- Limitez le gaspillage alimentaire (voir en page 7).
- Choisissez des espèces à croissance lente.
- Pratiquez la tonte mulching : l'herbe tondue est finement coupée et laissée sur place, nourrissant le sol.
- Utilisez un broyeur pour faire du paillage.

Bon à savoir

- La CARO met à disposition, pour 10 € de participation, un composteur. Pour le réserver, contactez-nous ! au n° vert 0800085247
- Les déchets de cuisine compostables représentent environ 30% de la poubelle grise.

Pensez-y !

- Mélanger équitablement déchets de jardin et déchets de cuisine.
- Retourner régulièrement votre compost pour l'oxygéner.
- Pour les gros volumes : le compostage en tas marche aussi !



Votre guide du compostage réussi : www.agglo-rochefortoccean.fr

Mes textiles

dans mes bornes TLC*

Acceptés



✓ Vêtements même abîmés



✓ Chaussures liées par paire



✓ Linge de maison (draps, rideaux, serviettes éponge...)



✓ Petite maroquinerie (ceinture, sac à main...)

Non acceptés



Vêtements mouillés et souillés, chiffons sales et humides



Tapis

où les jeter



Bac ou sac gris



Déchetterie



Don

Pensez-y !

- Les textiles doivent être déposés propres et secs dans des sacs fermés (moins de 50 litres) dans les bornes TLC.



Carte d'implantation des bornes TLC* : www.agglo-rochefortocean.fr

*TLC = Textiles, Linge de maison, Chaussures

Comment réduire le gaspillage alimentaire ?

Quelques gestes simples :



J'ACHÈTE MALIN

- Je fais une liste de course en planifiant mes repas de la semaine.
- Je vérifie les dates de péremption lorsque je suis dans le magasin.



JE CONSERVE BIEN LES ALIMENTS

- Chaque aliment à sa place dans le frigo, le congélateur, les placards...
- Dans tous les cas, la règle d'or du « premier entré, premier sorti » s'applique !



JE CUISINE ASTUCIEUX

- J'adapte les quantités au nombre de personnes à table.
- Je pense à cuisiner les restes.

Bon à savoir

- Le gaspillage alimentaire équivaut entre 20 et 30 kg/an/habitant de déchets dans le bac ou le sac gris, soit 159 € par personne.
- Plus d'information sur www.casuffitlegachis.fr



Pensez-y !

- Les DLC (Dates Limites de Consommation) utilisées pour les produits frais (produits laitiers, viande, poisson...) sont à respecter.
- Les DLUO (Dates Limites d'Utilisation Optimale) utilisées pour les produits secs (pâtes, riz, conserves, gâteaux secs...) ne comportent aucun risque pour la santé si elles sont dépassées, uniquement une dégradation du goût et de l'aspect.



Mon mémo déchetterie

Pensez-y !

- En cas de doute, demandez conseil à l'agent d'accueil.
- Les déchets dangereux (solvants, peinture...) doivent être apportés en déchetterie, dans leur emballage d'origine.
- Préparez votre apport avant votre arrivée: triez vos déchets par matériau, pliez vos cartons, vérifiez que votre déchet figure bien dans la liste des déchets acceptés.
- Le dépôt de certains déchets est interdit aux professionnels (DASRI, lampes, DEEE, DDS, huiles).

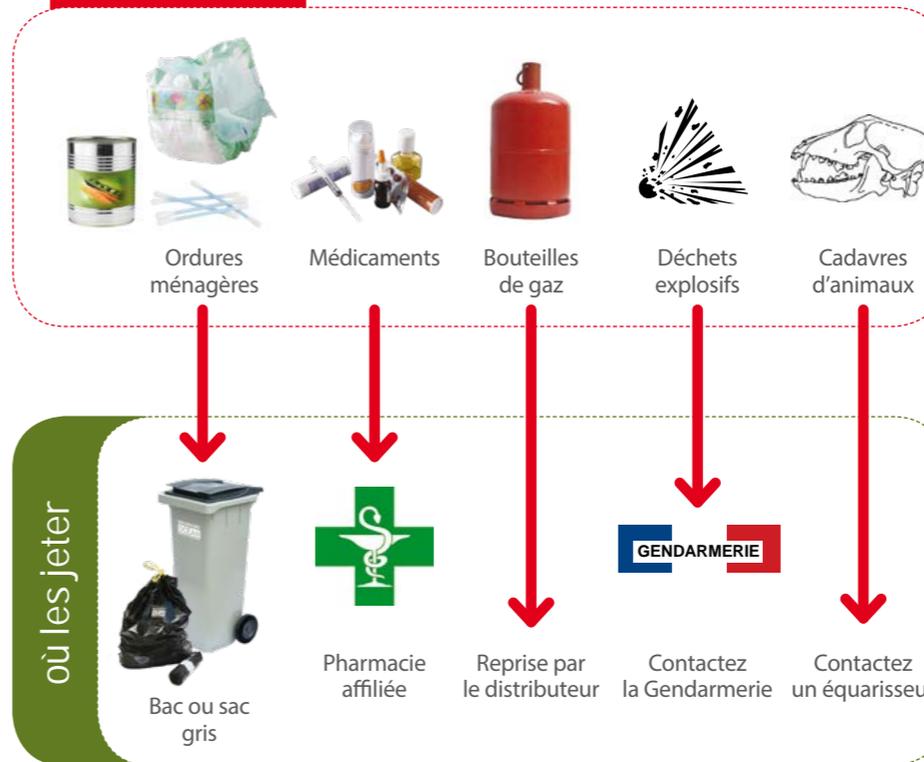
Acceptés



Bon à savoir

- Lors d'un achat, demandez aux distributeurs d'appareils électriques de reprendre votre ancien appareil: ils en ont l'obligation !
- La récupération d'objets en déchetterie est strictement interdit et passible d'une amende.
- Le dépôt de déchets devant la déchetterie est strictement interdit et passible d'une amende.
- L'accès à la déchetterie est possible uniquement pour les habitants (résidence principale ou secondaire) et les professionnels de la CARO, munis d'une carte d'accès.

Non acceptés



Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

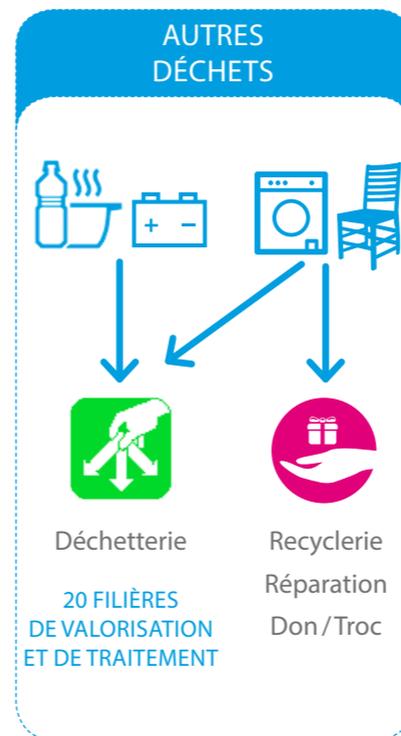
DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS :
Troc, don, réparation, vides-greniers, marché de l'occasion... avant de vous séparer d'un vieil objet, pensez réemploi !



Liste des associations partenaires :
www.agglo-rochefortoccean.fr

Trier, recycler, réemployer, donner et éviter pour réduire nos ordures ménagères

À Chaque déchet, sa filière de valorisation et de traitement



Grâce au tri, recyclons et donnons une seconde vie à nos déchets

7700 boîtes de conserve = 1 voiture

18 bouteilles d'eau = 1 pull polaire

3 briques de lait = 1 rouleau de papier cadeau

15 boîtes de céréales = 1 carton de déménagement

125 canettes = 1 trottinette

Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !
éco-achat, stop pub, limitation du gaspillage alimentaire... autant de gestes simples et efficaces.



Vous êtes dans l'une de ces situations :

- › Un problème de collecte ?
- › Un bac cassé ?
- › Besoin d'un bac jaune plus grand ?
- › Un changement de situation à signaler ?
- › Un doute sur les règles de tri ou de collecte ?
- › Besoin d'un composteur ?
- › Besoin d'une carte d'accès en déchetterie ?
- › Une question ?

Contactez-nous au n° vert de la CARO

0 800 085 247

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (appel gratuit depuis un poste fixe)
ou par mail sur redavance@agglo-rochefortocean.fr

Connectez-vous sur le site internet de la CARO :

www.agglo-rochefortocean.fr

**ROCHEFORT
Océan**

Communauté d'agglomération

Service Environnement et Gestion des déchets Agglomération Rochefort Océan

3, Av. Maurice Chupin - Parc des Fourriers - CS 50224 - 17304 Rochefort Cedex

ECO TLC

écomobilier

ECO
DDS

EcoLogic

ECO
EMBALLAGES

Tous les papiers
sont recyclés
à plusieurs sites.
ecofolio

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Pêche et de l'Énergie